

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

LA PROCHAINE CONFÉRENCE AURA LIEU EN
JUIN—TÉLÉDIFFUSION DES SÉANCES

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la déclaration faite par des fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario à l'effet que la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la Constitution aurait lieu du 11 au 13 juin, le premier ministre pourrait-il nous dire si une décision a été prise à ce sujet et, dans la négative, quand doit-on en prendre une?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, je suis heureux de confirmer cette nouvelle. La décision a été prise hier. Effectivement, nous avons cherché d'autres dates et, parce que deux provinces ne pouvaient les accepter, nous avons, hier même, fait une série d'appels téléphoniques. Il semble que toutes les provinces soient prêtes à accepter les dates du 11, 12 et 13, sujettes à une confirmation par écrit, mais la nouvelle prématurée semble bien fondée.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le premier ministre pourrait-il nous donner l'assurance qu'à l'occasion de cette conférence, les délibérations seront radiodiffusées et télédiffusées à l'intention du public canadien, comme cela s'est fait lors des autres conférences?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cette réunion-ci, à la demande de certains premiers ministres provinciaux, en sera une non seulement des premiers ministres et des ministres, mais aussi d'une certain nombre de fonctionnaires. C'est ce qui avait été demandé par un premier ministre provincial et, pour cette raison, nous ne croyons pas utile de télédiffuser ces réunions mixtes de fonctionnaires et de ministres.

[Traduction]

LES COALITIONS

LES MÉDICAMENTS—LA FIXATION DES PRIX
PAR LES PHARMACIENS DE COLOMBIE-
BRITANNIQUE

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations pourrait-il nous dire s'il est au courant des manœuvres auxquelles se livre actuellement la British Columbia Pharmacists Society en réclamant des malades qui reçoivent de l'assistance sociale un dollar de plus par ordonnance? Si

oui, quelle mesure envisage-t-il pour remédier à une telle situation?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de l'affaire et, d'après le peu de renseignements que je possède, je ne l'approuve pas. Je dois dire au député que la pharmacie relève de la juridiction provinciale en vertu des pouvoirs provinciaux de délivrer des licences.

Mme MacInnis: Le ministre voudrait-il renvoyer à la Direction des enquêtes sur les coalitions ce cas où des honoraires professionnels seraient fixés arbitrairement?

L'hon. M. Basford: On l'a fait depuis déjà quelque temps, monsieur l'Orateur.

LA PÊCHE

LE HARENG—L'INTERDICTION DE LA PÊCHE
À LA SEINE DANS LES BAIES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre de la Production de défense en sa qualité de ministre suppléant des Pêcheries. Le ministre des Pêcheries a-t-il donné des instructions pour fermer à la pêche du hareng à la seine de grandes baies de la côte est, à partir du 15 avril, et, si c'est le cas, cette mesure est-elle le résultat d'une pénurie de hareng? Sinon, quelle est la raison de cette décision qui a de grandes répercussions sur les usines de réduction de hareng et sur les pêcheurs canadiens de hareng?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, je dois prendre cette question comme préavis; elle me semble assez complexe. Si l'honorable député voulait bien prendre contact avec moi plus tard, je serai heureux de lui communiquer les renseignements voulus.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—LA DISCUSSION
DES PROBLÈMES FINANCIERS AVEC LES
AUTORITÉS PROVINCIALES

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Le trésorier provincial de l'Île du Prince-Édouard a déclaré hier, dans son discours budgétaire, que «nulle part dans la politique d'austérité adoptée par le ministre des Finances, M. Benson, pouvait-on voir une reconnaissance des disparités régionales dont le gouvernement fédéral s'est engagé à tenir compte, et auxquelles il faut à tout prix remédier», étant donné que le gouvernement de cette province partage cet avis, le premier